

Compte rendu FSU CTA du 17 MARS 2021

Après avoir lu notre déclaration (ci-jointe) , le Recteur indique ne pas partager nos propos sur le Ministre et les magistrats !

Évolution de l'implantation des emplois

Évolution des emplois enseignant :

- suppression de **61 postes (et 24 créations) en collège** entraînant 15 cartes scolaires
- suppression de **53 postes (et 24 créations) en lycée** entraînant 11 cartes scolaires
- suppression de **30 postes (et 17 créations) en LP** entraînant 8 cartes scolaires

TOTAL : suppression de **144 postes (et 65 créations)** entraînant 34 cartes scolaires

Nous avons demandé et obtenu des explications sur les transformations de certains postes en postes spécifiques.

Nous avons, en particulier, dénoncé la suppression d'un poste de documentaliste au lycée de Langres dont les deux sites sont très éloignés mais cela ne gêne pas l'administration qui annonce que la mesure a été validée par l'IPR et est en discussion depuis plusieurs années avec le chef d'établissement !

Situation de l'EPS : **18 % des suppressions sont des postes d'EPS**, soit 2 fois le « poids » de la catégorie.

Le SNEP-FSU demande quelle place on accorde à l'EPS dans l'académie et à l'émancipation de nos jeunes ? Même inquiétude pour les collègues que pour les élèves, en particulier en ce moment (crise sanitaire).

Le recteur affirme l'importance qu'il accorde à l'EPS.

Mais pour l'administration : jusqu'ici la **discipline était surdotée** ! on est sur une mesure de recalibrage ! Les suppressions limiteraient les compléments de service.

Concernant les TZR EPS : le SNEP-FSU insiste sur la souffrance des collègues.

Nous demandons si les **postes en ULIS** seront pourvus cette année contrairement aux années précédentes ?

Réponse : peut-être car on ouvre et fait connaître aux personnels du 2d degré, contrairement aux années précédentes ! La FSU fait remarquer que les collègues, qui découvrent ce type de poste dans le 2d degré, ne savent pas forcément comment accompagner ces élèves.

Évolution des emplois administratifs :

- suppression de **14 postes** entraînant 10 cartes scolaire
- dont : 6 suppressions (et 2 créations) dans les EPLE, 2,5 suppressions (et 1,5 création) en CIO, 5 suppressions (et 1 création) dans les services et 5 suppressions de postes de laboratoire.

ÉRÉA : agence comptable transférée à St Dizier, le poste de gestionnaire sera pourvu par un personnel de catégorie B.

Nous avons demandé **un dégel des postes administratifs des CIO** : réponse favorable, tous les postes vacants seront au mouvement dès cette année. Nous avons aussi demandé l'annulation de la suppression d'un poste au CIO de Châlons , le recteur n'a pas accepté cette demande.

Poste de laboratoire, la proposition est **suspendue** et va être réétudiée.

Évolution des emplois de personnel de direction : 1 suppression de poste

Nouvelle proposition, 1 poste d'adjoint supprimé au lycée de Revin.

Évolution des emplois de psychologues de l'Éducation nationale :

1 redéploiement, 1 poste de direction supprimé à Charleville et un poste de psychologue implanté définitivement à Troyes.

Nous avons eu confirmation du maintien du nombre de postes de PsyEN au CIO de Charleville.

Intervention d'une chargée de mission de la DSDEN08 sur les CIO et l'attention portée : *la fusion Charleville-Sedan a bien été accompagnée, l'effectif-élève est faible.* (Ne tient donc pas compte de l'étendue géographique). *9 CIO donc la carte cible est « atteinte »* ! La FSU rappelle que sur ce regroupement, on doute qu'il y ait eu une amélioration du service rendu et rappelle l'étendue du territoire.

Évolution des emplois de CPE : 2 redéploiements dont une régularisation entraînant **1 suppression** au lycée de Sézanne et **2 créations** : 1 au collège P. Fort de Reims et 1 au collège P. Brossolette à la Chapelle Saint-Luc.

Un 1/2 poste provisoire sera implanté à Sézanne pour compenser la décharge du collègue élu local.

Aucune mesure concernant les postes d'assistants sociaux, assistantes sociales, infirmiers et infirmières.

Nous avons rappelé la surcharge de travail des infirmières et la nécessité de moyens supplémentaires. Il faut pouvoir suivre les jeunes en détresse psychologique sur le terrain.

Décalage entre discours officiel et actes, ce qui explique les propos liminaires de la FSU que le recteur a trouvés rudes.

VOTE UNANIME CONTRE des organisations syndicales , le CTA sera donc reconvoqué sur ce point le 29 Mars à 14H30

DGH des lycées, LP, collèges et ÉRÉA :

La FSU signale que le document est incomplet.

Réponse du Recteur : difficile sur papier car ce serait presque une base de donnée. Le rectorat essaiera de faire mieux mais ce n'est pas gagné.

Évolution de la carte des enseignements de spécialité dans les LEGT :

Le SNEP-FSU demande pour l'EPS : pourquoi 3 départements sur 4 ? Quel processus a abouti à cette décision ? Y a-t-il eu d'autres candidatures d'établissements ?

Réponse : le MEN n'a donné que 3 possibilités par académie maximum donc choix de 3 départements. Tous les établissements ont été avertis et 6 candidatures ont été reçues et examinées par les IPR. Pas de précision sur les critères de classification pour prendre la décision. Les établissements ont reçu 4h dans la DGH pour ces enseignements de spécialité.

FSU : les candidatures en EPS étaient-elles réparties selon les départements ? Réponse un peu laborieuse, imprécise. Un choix a été fait mais pas géographique en premier lieu.

FSU rappelle l'engagement pris de faire un GT sur carte des langues mais personne n'en a gardé mémoire au rectorat.

Vote : SGEN : contre ; UNSA : pour ; FSU : abstention.

Évolution de la carte des enseignements optionnels dans les LEGT :

FSU : qu'est-ce qui a poussé les lycées à procéder à tant de fermetures ?

Réponse : en fonction de l'installation des enseignements de spécialité, de la réforme du lycée et des choix des élèves.

Carte des ULIS

Rappel des implantations.

- Cartographie de la modalité de remboursements ; Explication du DRH.

Modification de la cartographie indemnitaire RIFSEEP

Vote unanime Pour

Question diverse : Nombre de stagiaires :

170 stagiaires 1^{er} degré ; 113 dans le 2nd degré et 5 CPE

Pour l'administration, tout va bien !